UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

@@*

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (FASHS)

@@

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (DPH)

@@

MÉMOIRE DE LICENCE

LA LIBERTE DE L'HOMME DANS *L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME* DE JEAN PAUL SARTRE

RÉALISÉ PAR :

KPOÏTE Marturin

ENCADRÉ PAR :

Dr Assane MAHAMANE

Enseignant à l'UAC

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr Eustache R. K. ADANHOUNME

Maître-Conférence des Universités du **CAMES**

Année Académique : 2021-2022

A

_ Ma mère TOSSOU Nonkouhoué

_Mon père KPOITE Akpo

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de la contribution et des efforts de certaines personnes à qui je tiens à témoigner ma profonde gratitude. Il s'agit de :

- _ Eustache R. K. ADANHOUNME, mon directeur de mémoire et de Assane MAHAMANE, mon encadreur pour leur contribution et leur entière disponibilité dans la réalisation de ce travail ;
- Tous mes professeurs de l'Université d'Abomey Calavi ;
- Elie EZIN AGBODOUGBE, professeur certifié de philosophie pour son assistance soutenue et sa forte implication à ce travail ;
- Mon grand frère Epiphane KPOITE pour sa contribution, son encouragement constant et les aides financières ;
- Mon grand frère Victor KPOITE pour sa contribution dans mes études ;
- Mon oncle Elie ADANDE pour ses conseils, encouragements constants et ses soutiens moraux et inestimables ;
- Monsieur Armand DETONDJI pour ses aides financières ;
- Mon aîné Davide AHODEGNON pour son accompagnement dans la réalisation de ce travail ;
- Ma fiancée ABIKOU Céline pour son soutien indéfectible de tous les jours ;
- Enfin que l'Eternel comble de ses bienfaits tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail même si je n'ai pas pu citer leurs noms ici.

RÉSUMÉ

Le présent travail apportera de la lumière sur une théorie qui n'a jamais cessé de parler du philosophe : Liberté. La liberté est déjà confirmée avant même que l'homme entre en contact avec le monde extérieur et les déterminismes. L'existence de Dieu est donc incompatible avec la liberté humaine car si dieu existe, il ne peut que fixer un destin a l'homme. Si l'homme est libre, c'est parce qu'il n'est pas un objet possédant des propriétés ou des caractéristiques déterminées une fois pour toutes, mais qu'il est au contraire ,un sujet, c'est-à-dire une conscience. L'homme est le seul être capable de trouver le salut en lui-même. Rien ne peut le sauver de lui-même, même pas une démonstration attestée de l'existence de Dieu. L'homme existe d'abord et se définit ensuite. Se construisant et se définissant par soi, l'homme est totale liberté. Responsable de sa vie il est créateur de soi par action, par engagement.

Mots clés : Liberté ; Dieu; existence ; Homme, responsable, engagement.

ABSTRACT

The present work will shed light on a theory that has never ceased to speak of the philosopher : Liberty. Freedom is already confirmed even before man comes into contact with the outside world and determinisms. The existence of Go dis therefore incompatible with human freedom because if God exists, he can only set a destiny for man. If man is free, it is because he is not an object possessing properties or characteristics determined once and for all, but on the contrary, he is a subject, that is to say a consciousness. Man is the only being capable of finding salvation withim himself. Nothing can save him from himself, not even an attested demonstration of the existence of God. Man exists first and then defines himself. Building and defining himself,man is total freedom. Responsible for his life, he is a creator of himself by action, by commitment.

Keywords : Freedom ; God ; existence ; Man ; responsible ; commitment.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : BIOBIBLIOGRAPHIE DE JEAN PAUL SARTRE, RESUME DE L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES 4

CHAPITRE 2 : LES DIFFERENTES THEORIES DE LA LIBERTE AVANT JEAN PAUL SARTRE 11

CHAPITRE III : LA LIBERTE HUMAINE DANS L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE 20

CHAPITRE IV : APPROCHE CRITIQUE DE LA PENSEE DE JEAN PAUL SARTRE 32

CONCLUSION 37

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 39

TABLE DES MATIERES 40

INTRODUCTION

Parmi les notions que la réflexion philosophique se donne pour tâche d'élaborer et de construire ; La liberté occupe une place de premier ordre. Elle en constitue en effet, à la fois le principe et la fin que la liberté soit le principe même de la philosophie, c'est là une évidence. Philosopher c'est en effet penser par soi-même, c'est-à-dire exercer librement son jugement, soumettre toute question au libre examen, refuser toute autorité étrangère à la raison. La philosophie atteste même la liberté par exercice de penser. Que la liberté soit ainsi au commencement et au terme de toute philosophie. Ce qui témoigne d'ailleurs de son inscription au cœur des préoccupations essentielles de l'humanité. Car pour tout homme la liberté est posée comme le premier de tout bien. Et si la liberté est d'abord saisie comme une exigence et un droit inaliénable. C'est qu'elle est ce qui donne à la vie humaine son sens et sa valeur. « L'Existentialisme » de Jean Paul Sartre décrit l'homme comme un être totalement libre et responsable au sein d'un univers contingent et dépourvu de signification accordant une extrême importante et à l'action. L'œuvre de SARTRE est traversée de bout en bout par l'intuition d'une liberté souveraine, créatrice engagée dans le monde et dans l'histoire.

La recherche des voies et moyens susceptible de garantir à l'être humain une existence heureuse, a continuellement été au centre des préoccupations de presque tous les temps. De ces moyens, la liberté même de l'homme n'en demeure pas un moindre. N'est-elle pas d'ailleurs pour cette raison qu'elle a constitué pour beaucoup de penseur et surtout du temps contemporain un centre d'intérêt majeur. Les causes et les conséquences de la liberté de l'homme sont à la non existence de Dieu et ensuite le délaissement de l'homme, la responsabilité de ce qu'il fait et de ce qu'il est, mais aussi une immense liberté, comme conséquence de la liberté de l'homme.

Comme cela ressort peu à travers le thème de notre mémoire, la tâche que nous assignons est celle de savoir ce que Sartre pense de la liberté de l'homme. En guise d'information préliminaire, nous soulignons que cet auteur est parti d'une analyse du non existence de Dieu, le délaissement de l'homme, et aussi l'existence précède l'essence. Ainsi l'homme est condamné à être libre à condition que l'angoisse et la mauvaise foi ne lui prive pas d'être libre. Pour lui, s'il faut traiter la liberté de l'homme eu égard à ces données il faut considérer à l'avance que l'homme ne peut qu'être libre.

A travers son (existentialisme qui est une doctrine philosophique qui donne la primauté à l'existence par rapport à l'essence et qui a pour objet, l'analyse de l'existence humaine dans sa réalité concrète et vécue), Jean Paul Sartre s'est nourri de nombreuses sources qui remontent jusqu'à Socrate, qui a détourné la réflexion philosophique des idées et des choses pour la recentrer sur l'existence humaine comme premier problème. A sa suite, les philosophes n'ont cessé de focaliser les recherches non sur ce que l'on a, mais plutôt sur ce que l'on est. L'ensemble de ses recherches à travers les siècles constitue la source d'inspiration qui a conduit Sartre à la prise de conscience de la contingence de l'homme face à un monde absurde et sans Dieu. Le délaissement est bien constitutif de la condition humaine. C'est une catégorie ontologique. Livré à lui-même, l'homme ne trouve aucune justification quelconque mit à son surgissement dans le monde, ni à l'espace où il vit, ni au temps pendant lequel il existe. Sans recours, ni secours qu'à lui-même, « la réalité humaine » découvre le pouvoir redoutable de choisir ce qu'il sera et ce qu'il fera « il faut que l'homme se retrouve lui-même et se persuade que rien ne peut le sauver de lui- même »[1]. L'existentialisme sartrien s'est développé à partir de la question qu'est ce qui fait la personne ?

Sartre répond à cette question par un double déterminisme. Un déterminisme (historique), social d'une part et un déterminisme par soi, d'autre part. Lhomme en effet, est le produit d'un milieu, d'un environnement social. Il est fait par un temps social, dans une culture. L'homme est également le produit d'une construction personnelle, d'une génération de soi par- soi. Il est construction par soi d'une existence. L'existentialisme est tout le pilage accordé à ce second déterminisme. Quel que soit ce que l'institution familiale, le contexte social a pu faire de soi et d'autrui. Et c'est cela même l'essentiel.

L'importance de l'existentialisme Sartrien réside en ce que Sartre est le dernier des grands philosophes, qu'il était déterminé à assumer la totalité du cahier des charges à l'exemple de ses pairs. Aussi, sa philosophie existentialiste était à la fois ontologique, phénoménologique, éthique et politique. Il est le seul de sa génération à oser le pari de l'œuvre absolue. L'existentialisme de Jean Paul Sartre s'est illustré comme la grande philosophie de la fin du XX siècle. Sartre était présent intellectuellement, mais aussi et

[1] Jean Paul SARTRE, *Existentialisme est un humanisme*, Paris, édition Gallimard, 1996, p. 77

surtout politiquement : il vivait la philosophie qu'il professait. Il publie à trente-huit (38) ans, son maitre ouvrage, *l'Être et le Néant* qui déploie le fondement de sa philosophie, son souci de l'existence. Cette œuvre sera soutenue trois (3) ans plus tard par *l'existentialisme est un humanisme*, un opuscule issu d'une conférence que Jean Paul Sartre a donné à Paris, le lundi 29 octobre 1945 dans le but de conforter sa doctrine et de lever les équivoques, en clarifiant les zones d'ombre et en répondant aux objections à sa philosophie. Nous avons jugé opportun d'appesantir notre réflexion dans le cadre des travaux de recherche pour l'obtention de la licence professionnelle en philosophie, sur le thème : « la liberté de l'homme dans *l'Existentialisme est un humanisme* de Jean Paul Sartre ». Ce thème suscite quelques interrogations philosophiques. Alors, existe-t-il une liberté humaine selon Sartre ? Si oui, qu'est ce qui fonde la liberté humaine ? Mais l'homme est –il vraiment libre ? Ces questions fondamentales étant au cœur de la recherche va nous amener à subdiviser le travail en quatre grand chapitres.

Dans le premier chapitre, il s'agira d'abord de présenter Sartre et sa bibliographie, ensuite dans le second temps, nous allons définir les notions de l'existentialisme est un humanisme et autres concepts clés, ceci pour permettre aux lecteurs de nous suivre dans notre exposé et pour favoriser la compréhension de notre discours. Ensuite, nous montrerons dans le deuxième chapitre les différentes théories de de la liberté avant Jean Paul Sartre. Enfin, également dans le chapitre trois, nous allons montrer la liberté humaine selon Sartre dans *l'Existentialisme est un humanisme*, et enfin le dernier chapitre est consacré à l'approche critique de la pensée de Jean Paul Sartre.

CHAPITRE I :

BIOBIBLIOGRAPHIE DE JEAN PAUL SARTRE, RESUME DE L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES

1.1. LA BIOBIBLIOGRAPHIE DE JEAN PAUL SARTRE ET LE RESUME DE L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE

1.1.1. La biographie de Sartre

Jean Paul Sartre est né le 21 juin 1905, de Jean-Baptiste Sartre et d'Anne-Marie Schweitzer, orphelin de père à un an, passa son enfance entre une mère catholique et un grand- père protestant, auprès de qui, celle –ci très jeune, était retourné avec son fils après la mort de son mari. Sartre enfant, considère cette jeune femme, soumise à ses parents, plus comme une grande sœur que comme une mère, et apprend auprès du vieillard majestueux, à la belle longue barbe blanche, qui aime jouer la comédie et les (grands-pères noble, l'art d'en jouer lui aussi.) de cette enfance solitaire et "truqué" au milieu d'adulte qui l'adulent, le sauve une boulimie de lecture, puis écriture. A onze ans, il devient athée, l'année même où sa mère se remarie. Reçu à l'école normale supérieure en 1924, il est agrégé de philosophie à vingt-quatre ans. Il sera professeur de philosophie au Havre, puis, au lycée Pasteur, alors professeur au lycée Condorcet. En 1933-1934, il est fonctionnaire de l'institut français à Berlin, et découvre la phénoménologie :(Husserl et Heidegger). En 1941, Jean Paul Sartre démissionne du lycée Pasteur à la suite des mesures prise par le gouvernement Vichy contre ses collègues et amis dont Raymond, Aron et Paul Nizan. Il manifeste un grand courage sous l'occupation allemande. Il participe dans la clandestinité à un certain nombre de mouvements de résistance.

Au moment de la guerre, il est mobilisé. Fait prisonnier, il se fait passer pour civil, est libéré et reprend son poste de professeur.

En 1944, il quitte l'enseignement pour devenir directeur de la revue « les temps modernes » et se consacrera dès lors entièrement à ses activités philosophique, littéraire (romans, théâtre, critique littéraire, essais politique) journalistiques, qui entrecoupera de nombrer voyage (USA, URSS, Afrique, Scandinavie…).

En 1950, il se rapproche du parti communiste français dont il est "compagnons de route" critique et avec lequel il rompe totalement en 1968 lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique.

De 1950à1960, il approfondit remarquablement la théorie marxiste. Le prix Nobel lui est accordé en 1964 à la suite de la publication de son fameux livre *Les mots*, mais y refusa de recevoir ce prix. En 1968, Sartre affirme sa solidarité avec les étudiants en révoltent et il apporte une aide à des publications d'extrême gauche (libération, par exemple). Avec son ouvrage sur Flaubert (*Idiot de la famille, trois tonnes*, 1971-1972), il tente de construire une synthèse de sa propre pensée et de la psychanalyse.

Atteint de cécité, Il continue néanmoins à travailler et à militer. Il « meurt le 15 avril 1980, au fête de la célébrité, à l'hôpital broussai. Le vingt, un cortège de près de 50000 personnes sur son enterrement au cimetière du Montparnasse.

1.1.2. La Bibliographie de Jean Paul Sartre

Les œuvres importantes :

La Nausée (roman) 1938 ;

Le Mur (nouvelle) 1939 ;

Les Mouches (théâtre) 1943 ;

Huis clos (théâtre) 1944 ;

Les Chemin de la liberté (roman) 3 tom 1945-1949 ;

Mort sans Sépulture (théâtre) 1946 ;

Les Mains sales (théâtre) 1948 ;

Le Diable et le Bon Dieu (théâtre) 1951 ;

Les Séquestrés d'Altona (théâtre) 1959-1960 ;

Les Mots (mémoire) 1964 ;

Essais, œuvre critique et philosophique ;

L'imagination (1936) ;

La Transcendance de l'ego (1936-1937) ;

Esquisse d'une théorie des émotions (1939) ;

L'imaginaire psychologie, phénoménologique de l'imagination (1940) ;

L'Être et le Néant (1943) ;

Réflexion sur la, question juive (1946) ;

L'Existentialisme est un humanisme (1946) ;

Baudelaire (1947) ;

Cahier pour une morale (1947-1948, édition posthume 1983) ;

Question de méthode (1957) ;

Critique de la raison dialectique I (1960) ;

L'idiot de la famille, Gustave Flaubert (1971-1973) ;

1.1.3. Le résume de *l'existentialisme est un humanisme* de Jean Paul SARTRE

« Beaucoup pourront s'étonner de ce qu'on parle ici d'humanisme […] Nous entendons par existentialisme une doctrine rend la vie humaine possible et qui, par ailleurs, déclare que toute vérité et toute action impliquent un milieu et une subjectivité humaine. […] l'existentialisme n'est pas autre chose qu'un effort pour tirer toutes les conséquences d'une position athée cohérente. Il ne cherche pas du tout à plonger l'homme dans le désespoir. Mais si l'on appelle comme les chrétiens désespoirs cette attitude d'incroyance, il part du désespoir originel. L'existentialisme n'est pas tellement un athéisme du sens où il s'épuiserait à démontrer que Dieu n'existe pas. Il déclare plutôt : même si Dieu existait, ça ne changerait rien ; voilà notre point de vue. Non pas que nous croyions que Dieu existe ; mais nous pensons que le problème n'est pas celui de son existence ; il faut que l'homme se retrouve lui-même et se persuade que rien ne peut le sauver de lui-même, fût-ce une preuve valable de l'existentialisme est un optimisme, une doctrine d'action »

1.2. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES

Dans le cadre de notre étude de *l'existentialisme est un humanisme*, il nous paraît important de définir quelques concepts pour faciliter une prompte compréhension de notre travail.

Exister : {du latin existare, qui signifie « sortir de »}, c'est sortir de soi, c'est être toujours dans un ailleurs qu'on vise. C'est pourquoi l'homme, parce qu'il est conscient et par conséquent visée, est un projet. Le choix de son existence est un choix original, qui détermine les décisions qu'il prend. Les motifs d'agir que je me donne ne sont des motifs que par rapport à une décision déjà prise.

Selon Sartre, **exister**, c'est être-là, et dans un univers absurde et contingent, se construire et imprimer sa marque sur les choses. Il n'y a pas d'essence humaine figée et préétablie, essence qui précéderait l'existence. L'homme surgit dans le monde et il y dessine sa figure. Mais comment cette équivalence de l'existence.

Angoisse : Selon Sartre l'angoisse est le sentiment vertigineux, des multiples possibles : la conscience s'angoisse de sa totale liberté. A bien distinguer de la peur, qui porte sur un objet du monde, alors que l'angoisse, plus générale, est liée à la prise de conscience de mon existence comme libre.

Existence : Selon Sartre l'existence est le fait d'être là, de surgit dans monde, sans essence, sans nature, l'homme doit créer son essence.

Existentialisme : Selon Sartre l'existentialisme désigne une doctrine selon laquelle l'existence précède l'essence. Exister, c'est jeter dans le monde et se construire librement. Il est avant tout une philosophie de la liberté.

La liberté : la liberté distincte du fait de pouvoir faire ce que l'on veut, elle désigne la faculté de dire « oui » ou « non », de se soustraire à la chaîne des causes, elle est « l'être, pour le pour -soi, c'est néantiser l'en-soi qu'il est. »

« La liberté n'est rien autre que l'existence de notre volonté ou de nos passions, en tant que cette existence est néantisation de la facticité. »[2]

Selon le dictionnaire Larousse on peut définir ces mots comme suit :

- **La liberté :** est l'état de quelqu'un qui n'est pas soumis à un maître : Donner sa liberté à un esclave. C'est la condition d'un peuple qui se gouverne en pleine souveraineté : Liberté politique. C'est le droit reconnu par la loi dans certains domaines, état de ce qui n'est pas soumis au pouvoir politique, qui ne fait pas l'objet de pressions : La liberté de la presse. Elle est également la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé : Avoir sa liberté de pensée. C'est la possibilité d'agir selon ses propres choix, sans avoir à en référer à une autorité quelconque : On lui laisse trop peu de liberté. C'est l'état de quelqu'un qui n'est pas lié par un engagement d'ordre contractuel, conjugal ou sentimental : Il a quitté sa femme et repris sa liberté. État de quelqu'un ou d'un animal qui n'est pas retenu prisonnier : Un parc national où les animaux vivent en liberté. Situation psychologique de quelqu'un qui ne se sent pas contraint, gêné dans sa relation avec quelqu'un d'autre : S'expliquer en toute liberté avec quelqu'un.
- **Lâche** : Qui manque de courage, qui recule devant le danger, le risque : Tu n'y vas pas, tu n'es qu'un lâche. Qui est trop peu serré ou tendu : Le nœud est trop lâche, le paquet va se défaire. Se dit d'une étoffe dont les fils sont peu serrés : Tissu lâche. Qui manque de fermeté, de concision, de précision : Un style lâche. Qui manque d'énergie, de vigueur : Une discipline trop lâche. C'est ce qui est méprisable, d'une grande bassesse, qui attaque une personne sans défense : Tirer dans le dos est l'acte d'un lâche.

[2] Jean Paul SARTRE, *L'être et le néant, Paris*, Gallimard, 1943, p.499

- **Existence** : Fait d'exister, d'avoir une réalité : Prouver l'existence d'un complot. Présence en un lieu, fait d'être là : Depuis son retour, il n'a pas signalé son existence. C'est la manière de vivre, mode de vie : Vouloir changer d'existence.
- **Exister** : Avoir la vie, vivre : Aussi longtemps qu'il a existé, il a lutté. Être dans la réalité, se trouver quelque part, être repérable dans le temps ou dans l'espace : Coutume qui existe depuis longtemps. Avoir de l'importance, de la valeur : Le profit seul existe à ses yeux. S'affirmer, se faire reconnaître comme une personne aux yeux de la société, d'un groupe, de quelqu'un : La révolte est souvent un moyen d'exister aux yeux de la société.
- **Angoisse** : IL signifie plus ordinairement Grande affliction d'esprit mêlée d'une vive inquiétude. Etre dans d'extrêmes angoisses, dans des angoisses mortelles, dans les dernières angoisses. Etreint par l'angoisse. Mourir d'angoisse. Anxiété extrême, accompagnée d'un serrement douloureux à l'épigastre, d'oppression et de palpitation. On l'observe dans plusieurs maladies, surtout dans les affections nerveuses.
- **Humanisme** : Théorie, doctrine qui place la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs. Culture d'esprit et d'âme qui résulte de la familiarité avec les littératures classiques, notamment la grecque et la latine, et Goût qu'on a pour ces études. IL désigne aussi le Mouvement du retour aux études grecques et latines, qui se produisit dans l'Europe occidentale au XVe et au XVIe siècle.
- **Essence** : Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, ce qui constitue la nature d'une chose. L'essence divine. L'essence des choses. L'essence de ce projet, de cette doctrine, etc. IL se dit aussi d'un Extrait concentré et épuré de certaines substances. Essence de café. Essence minérale, Pétrole distillé. Essence de naphte.
- **Existentialisme** : doctrine philosophique qui met l'accent sur le vécu humain plutôt que sur l'être et qui affirme l'identité de l'existence et de l'essence, ou leur parfaite complémentarité. Kierkegaard, père de l'existentialisme, à l'abbaaye.
- **Délaissement** : En termes de Mysticité, il désigne l'état de l'âme qui se croit abandonnée de la grâce.

- **Délaisser** : Abandonner, laisser sans aucun secours, sans aucune assistance, sans aucun témoignage d'affection. Dieu ne délaisse jamais ceux qui espèrent en lui. Il est délaissé de tous ses parents. Elle se trouva bien délaissée à la mort de son mari. Des orphelins délaissés.

Selon le dictionnaire universel, 5eme édition, HARCHETTE Edicef 58 rue Jean-Bleuzen, F 92178 VANVES Cedex. Auteur Bernard Cerquiglini, Recteur de l'agence universitaire de la Francophonie, on peut définir ces mots comme suit :

- **Angoisse** : est un sentiment d'appréhension, de profonde inquiétude qui s'accompagne de symptôme physique. IL est l'inquiétude métaphysique, pour les philosophes existentialistes. Page 60
- **Essence** : Ce qui constitue la nature d'une substance, sans tenir compte des modifications superficielles. Elle est la nature d'un être. page 458
- **Existentialisme** : est un mouvement philosophique moderne, ensemble de doctrine qui ont en commun le fait de placer au point de départ de leur réflexion l'existence vécue de l'individu, de l'homme dans le monde, et la primauté de l'existence sur l'essence. Page 476
- **Délaissement** : Est une action de délaisser. IL est un manque de tout secours, de toutes assistances. Page 3459
- **Humanisme** : est une doctrine, savoir et éthique des humanistes de la Renaissance. Il est la doctrine, système qui affirme la valeur de la personne humaine et vise à l'épanouissement de celle-ci. Page 614
- **Existence** : Elle est le fait d'être, d'exister. Elle est la réalité de l'être. Un état de ce qui existe. Vie et manière de vivre de l'homme. Page 476
- **Lâche** : Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré. Qui manque de vigueur. Qui est sans courage. Qui dénote la lâcheté. Page 703
- **Liberté** : condition d'une personne libre, non esclave, non serve. Etat d'une personne qui n'est pas prisonnière. Possibilité, assuré par les lois ou le système politique et sociale, d'agir comme on l'entend, sous réserve de ne pas porter atteinte aux droits d'autrui ou à la sécurité publique.

CHAPITRE II :

LES DIFFERENTES THEORIES DE LA LIBERTE AVANT JEAN PAUL SARTRE

2.1. LA LIBERTE SELON SPINOZA.

La liberté dans la pensée de Spinoza n'est pas une tâche aisée tant elle se confronte objections, d'apparentes contradiction, voire même à certaines lectures qui peuvent réduire le système de Spinoza à un simple fatalisme. Cette première approche qui reste insuffisante du point de vue de la construction interne des arguments de l'auteur, s'explique toutefois par la présence de deux impasses initiales qui, à première vue rendent improbables une conception de l'homme comme être libre. La première concerne la définition même de ce qu'est une chose libre, et met en jeu la nature de Dieu et celle de l'homme : Est dite libre la chose qui existe par la seule nécessité de la nature et se détermine par soi seule à agir : et nécessaire, ou plutôt contrainte, celle qu'autre chose détermine à exister et à opérer de façon précise et déterminé. Cette définition appelle plusieurs remarques : qu'une chose soit libre ou contrainte, cela ne change pas le statut ontologique au sens où toutes deux ont une existence nécessaire, autrement dit : répondent à la nécessité causale qui est l'œuvre dans la nature. Cela implique donc que cette définition n'oppose pas la liberté à la nécessité, mais la liberté à la contrainte.

En effet, ce qui est en jeu ici et qui marque une distinction essentielle, c'est la détermination de cette nécessite « libre ou contrainte ». Dans le premier cas, la nécessité est interne, ce qui signifie que l'existence d'une chose suite nécessairement de son essence et de sa destination ; elle est donc libre par le pouvoir de s'autodéterminer, plus rigoureusement, par le fait d'être exclusivement à partir de sa propre détermination inscrite nécessairement dans sa nature. De ce point de vue, la liberté renvoie à l'idée d'autonomie et non à celle de libre choix. Dans le deuxième cas, la contrainte s'exerce de l'extérieur et cela à double titre : l'essence de la chose n'enveloppe pas son existence, ce qui implique qu'elle n'existe pas par-soi et en-soi mais par une cause extérieure à elle, la chose n'est déterminée à agir d'après sa seule nature, mais d'après la causalité extérieure qui agit sur elle et par laquelle elle se laisse déterminer. En reconsidérant la nature de Dieu et de l'homme à partir de cette définition, il faut reconnaitre que seul Dieu s'affirme comme cause libre.

En effet, selon nos analyses antérieurs, Dieu seul est substance à savoir ce qui est en soi et par-soi, cause de soi et immanente de toutes choses. Il s'ensuit que Dieu est le seul être qui existe et qui agisse par nécessité de sa nature. Cette thèse pose d'emblée une difficulté par rapport à la conception de l'homme comme être libre. À la différence

de Dieu l'homme est un mode fini, autrement dit, un être qui est en autre chose et qui se conçoit aussi par cet autre, ce qui implique que son existence n'enveloppe pas son existence. Selon la définition formulée par Spinoza, l'homme ne peut se poser. Comme cause de solde par sa nature comme mode. La deuxième impasse initiale concerne la question du déterminisme, terme comme tel qui n'est pas utilisé par Spinoza lui-même mais qui désigné la nécessité causale à l'œuvre dans la nature selon laquelle tout ce qui existe, existe nécessairement excluant par la toute contingence. Cette démonstration conduit à réfuter les fausses conceptions de la liberté et notamment l'existence chez l'homme du libre arbitre qui se fonde sur l'illusion de l'indétermination.

D'une part, Dieu compris comme substance est la cause première et efficiente de toutes choses qui peuvent tomber sous un intellect fini et d'autre part, tout est déterminé par la nécessité causale, l'homme peut se poser comme cause libre à partir d'un libre arbitre, d'une liberté de choix. Sur ce point, Spinoza précise que « les hommes se trompent en ce qu'ils se pensent libre, opinion qui consiste seulement en ceci qu'ils sont conscients de leurs actions, et ignorant des causes qui déterminent »[3] Cette situation s'explique parce que les hommes s'inscrivent dans l'ordre de l'imagination et de l'opinion qui est celui d'une connaissance inadéquate, qui les conduit en raison de l'ignorance de la causalité extérieure sur eux, à se poser comme cause libres et spontanées de leur propre action. Ce qui implicite dans cette opinion, c'est l'idée pour les hommes que la liberté se définit comme indétermination, autrement dit, un être est libre lorsque rien ne le déterminé à agir. Cette liberté serait alors la preuve qu'il existe une volonté comme faculté de commencer de soi-même une action posant, ainsi l'homme comme cause de soi à légale de Dieu. Il s'agit ici d'une mention à l'argument de Descartes sur la nature de la volonté comme faculté de soi, et qui sur ce point suggère que Dieu a créé les hommes à son image : « il n'y a que la seule volonté que j'expérimente en moi être si grande, que je ne conçois point l'idée d'aucune autre plus ample et plus étendue : en sorte que c'est elle principalement qui me faire connaître que je porte l'image et la ressemblance de Dieu. »[4]. Une telle position pour Spinoza est intenable du seul fait, par exemple, que tout ce que Dieu conçoit est porté à l'existence, ce qui signifie que Dieu

[3]Adelino Braz Ellipses, Apprendre à philosopher avec Spinoza, édition marketing. S.A 2012,32 rue Bargue 75.74.Paris cedex.15, pp. 95-98

[4]René DESCARTES, Méditations métaphysiques, IV, Paris, édition Gallimard, p.51, 1641

ne peut opérer par liberté de volonté. Autrement dit, Dieu n'agit pas sur le mode d'une faculté absolue de la volonté, car sa puissance consiste à faire exister nécessairement tout ce qui est conçu. L'argumentation de Spinoza consiste non pas à refuser la liberté à l'homme mais à opérer un déplacement du concept de liberté telle qu'il est conçu par la tradition philosophique. « La liberté humaine consiste belle et bien dans ce pouvoir d'auto détermination qui résulte de la connaissance de la nécessité causale divine. »[5] Spinoza s'oppose sans concession à la définition de la volonté comme faculté absolue de de commencer par soi une série d'action. Dans l'esprit nulle volonté n'est absolue, autrement dit, libre, mais l'esprit détermine à vouloir ceci ou cela par une cause, qui elle aussi est déterminée par une autre, et celle-ci à son tour par une autre et ainsi à l'infini

En effet l'esprit lui-même, compris comme l'idée d'une certaine chose singulière existant en acte, à savoir, le corps, est certain mode de penser déterminer. Pour cette raison, l'esprit ne peut avoir la faculté absolue de vouloir ou de ne pas couloir mais il est toujours déterminé à vouloir d'une cause. Plus précisément, la volonté est déterminée par la causalité extérieure qui n'est qu'une nécessité causale divine au sein de laquelle tout est déterminé par un enchaînement infini de cause. Cela revient alors à affirmer que la volonté se confond pleinement avec les volitions, ces actes particuliers par lesquels l'esprit est déterminé à agir et qui ne différent, aucunement des idées. Ensuite, est exclue également la thèse selon laquelle la suspension du jugement est une expression de notre liberté car cet acte même de suspension est une perception et non un acte de volonté. Par conséquent, l'illusion du libre arbitre se fonde sur l'ignorance des causes qui nous déterminent à agir et sur une me compréhension à la nature de la volonté qui l'établit comme faculté absolue de commencer par soi une série d'action. Toutefois, ces deux impasses initiales qui contribuent à une lecture d'après laquelle il n'existe pour l'homme aucune liberté, ne sont qu'apparentes. L'argumentation de Spinoza consiste non à refuser la liberté à l'homme mais à opérer un déplacement du concept de liberté tel qu'il est conçu par la tradition philosophique, et notamment par la philosophie cartésienne. Ce déplacement est d'autant plus nécessaire que dans le système Spinoza, Dieu n'agit pas sur les hommes mais en eux, puisque les hommes compris comme modes de Dieu, à savoir affections de la substance, sont une expression de la puissance divine. Il est nécessaire de précéder à une reconstitution de ce déplacement afin de répondre à

[5] Adelino Braz Ellipses, Op. Cit., pp. 95-98

l'exigence formulé par l'Éthique : parvenir « à la connaissance de l'esprit humain et de sa suprême béatitude »[6]. Cette réappropriation du concept de la liberté dans la mesure où une chose est libre lorsqu'elle agit conformément à ce qu'elle est, à sa nature et dont la constitution répond à la nécessité causale. Autrement dit, ce qui détermine réellement la liberté d'un individu c'est la possibilité d'être soi, d'agir selon la seule nécessité de sa nature sans se laisser déterminer par la causalité extérieure. Or, ce qui permet d'opérer une distinction entre l'action qui répond à une nécessité libre, selon laquelle l'individu est déterminé par un autre que soi, c'est la distinction essentielle chez Spinoza entre agir et pâtir.

En outre, le philosophe dit, qu'être libre, ce n'est pas renoncer au désir ou conatus, c'est-à-dire à la tendance « à conserver son être dans la mesure de l'effort qui nous est propre »[7]. Mais bien plutôt à l'affirmer. La n'est pas négation de soi, elle est au contraint affirmation de soi. Spinoza rejette ici une conception de la liberté qui, voulant faire de l'homme un être supérieur, le condamne est fait par avance à l'échec et à l'aveu de son impuissance. C'est pourquoi, contre les stoïciens, mais aussi contre ceux qui, comme le philosophe du XVII siècle Descartes, affirme le libre-arbitre, y compris à l'égard des vérités qu'impose la raison elle-même, Spinoza écrit que l'homme n'est pas libre « parce qu'il peut ne pas exister ou parce qu'il peut ne pas user de la raison »[8].

La liberté est une perfection parce qu'elle est l'accomplissement de notre puissance propre, qui est, pour l'homme, celle de penser, et qui serait, pour le cheval, celle de courir, par exemple. En tant que « type réel de la nature », ou encore en tant qu'individu, l'homme n'est pas un être différent des autres êtres naturels. Pour eux, comme pour leur, la liberté est d'exister et d'agir par la nécessité de sa nature. La liberté ne saurait donc être confondue avec la contingence. Mais pour eux, comme pour lui, en tant qu'être déterminé et finis, cette liberté ne peut être totale. Mais Dieu peut être dit libre de façon absolue, parce que lui seul existe et agit pour la seule nécessité de sa nature.

En fin, on dit qu'une chose est libre lorsqu'elle existe par la seule nécessité de sa nature et se déterminer par soi à agir. Dans ces conditions, la liberté s'oppose à la

[6]Adelino Braz Ellipses, Op. Cit., pp. 98-104

[7] Idem.

[8] Spinoza, Traité de l'autorité politique, chapitre II, Trad., M. Français, coll. « bibliothèque de la pleiad », édition Gallimard, 1954, pp. 925-926

contrainte et non à la nécessité car la vraie liberté ne consiste pas pour Spinoza dans le libre-arbitre, à savoir dans la liberté de choix, mais dans l'obéissance à la nécessité de sa propre nature.

De tout temps, l'homme se croit d'un pouvoir absolu sans limite ni détermination. En effet, le déterminisme est le système philosophique selon lequel nos actes sont régis par des lois rigoureuses qui sont la négation du libre-arbitre. Au regard du déterminisme, tous les phénomènes naturels et humains sont liés a-t-elle enseigne que chaque phénomène est conditionné par celui qui le précède et détermine celui qui le sait. Ainsi, aucun acte quel qu'il soit ne saurait être une pure liberté dans la mesure où les hommes sont toujours motivés par-t-elle ou-t-elle intérêt pour le simple fait que les causes de leur acte ne leur est jamais inconnu. C'est en effet, que l'homme fait semblant d'être libre. Autrement dit, l'homme a l'impression d'être aussi libre et agit comme s'il ne devrait suivre aucune règle sociale qui l'y contraigne. On peut aussi imaginer qu'il fait aussi semblant d'ignorer les véritables causes de son acte. Dans le même sens au XVI siècle Spinoza considère que la nature soumise à une nécessité. Selon lui, l'homme ne peut modifier l'ordre de la providence. L'existence du monde et des choses qui se trouvent obéissent à un plan divin.

2.2. La liberté selon Rousseau.

La liberté' consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui, elle consiste à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre. Quiconque est maître ne peut être libre, et régner c'est obéir. Il n'y a donc point de liberté sans lois, ni au quelqu'un est au-dessus des lois, dans l'état même de nature. L'homme n'est libre qu'à la faveur de la loi naturelle qui commande à tous. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas, il a des chefs et non pas des maîtres, il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes.

Pour lui, la liberté c'est d'abord le pourvoir de dire non à la nature en nous et hors de nous : cette ouverture permanente vers ce qui est possible. Si l'homme est libre, il n'a pas de nature ou d'essence, dira Sartre (1905-1980) : il est uniquement ce qu'il fait de lui- même à travers les choix successifs qui jalonnent son existence. Chez Rousseau, cette conception semble s'esquisser lorsqu'il souligne le pourvoir de transgression de la liberté. En montrant que la liberté est essentiellement le pouvoir choisir, c'est à dire

autodétermination l'homme de Rousseau éprouve en lui cette capacité qu'il a de dire oui ou non, de suivre la pente de ses passions ou d'y résister. Rousseau jette ainsi un point entre ses prédécesseurs et ses successeurs. Il ne s'arrête pas à cette première approche de la liberté.

Outre, le sens habituel, d'indépendance, Rousseau caractérise la liberté comme ce pouvoir qu'a l'homme de concourir à ces actions en qualité d'agent volontaire. Gardon-nous cependant de considérer Rousseau comme un tenant du libertinage. Il ne s'agit pas pour lui de faire ce qu'on veut pour être libre. L'agent volontaire, c'est le sujet conscient dont la volonté particulière se conforme au bien, a ce qui doit être. Aussi sa volonté s'oppose-t-elle à l'instinct de l'animal .En ce sens, écrit Rousseau « la liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui »[9]. Ainsi, la liberté de la personne ne se résume pas à faire à volonté, sans frein et sans limite, ce qui lui-plait. De plus elle se mesure au respect qu'il faut avoir de l'altérité. Somme toute, l'homme rousseauiste est autonomie, liberté posant ses décisions à partir d'elle-même.

Par ailleurs, l'homme de Rousseau n'est ni pur objet ni pur animal dont il se distingue notamment pas sa liberté, ce n'est pas tant l'entendement, écrit Rousseau, qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa capacité d'agent libre contrairement, à l'opinion courante, ce n'est pas la raison qui fait la différence entre l'homme et l'animal, mais la liberté entendue comme pouvoir du choix. Alors que l'animal est gouverné par son instinct, il se reconnait libre d'acquiser ou de résister, et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme. L'homme n'a pas à acquérir sa liberté. Il la possède depuis toujours, dès sa naissance. Et c'est un devoir fondamental pour l'homme, de défendre et de sauvegarder sa liberté. La liberté naturelle est celle de l'animal, la liberté civile est celle de l'homme, et celle de l'instinct, la seconde celle de la justice. Oh la justice est une notion élaborée, qui ne peut se construire qu'en acceptant de dépasser son propre point de vue, et de prendre en compte celui d'autrui. Par la justice, l'homme accède, à l'universalité, à l'abstraction, en un mot à la raison.

La liberté naturelle renvoie au droit, tandis que la liberté civile renvoie au devoir. On peut s'étonner de l'emploi de ce terme ici. Le devoir est une obligation seulement morale, que je ne donne à moi-même, mais que personne ne peut m'imposer. Or il n'est

[9] Jean Jacques ROUSSEAU, Lettre écrites de la montagne, VIII, OC, III, p. 881

pas facultatif d'obéir à la loi et celui de refuser d'y obéir. Rousseau l'a rappelé auparavant « y sera contraint par tout le corps »[10]. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt ce qui ne signifie autre chose qu'on le forcera à être libre. Si l'obéissance à la loi est bien pour Rousseau, l'expression d'une liberté morale, comme autonomie, c'est qu'elle suppose, en fait, qu'au moment de voter la loi, chacun fasse taire ses intérêts particuliers. Il n'y a de démocratie réelle possible sans vertu, comme Montesquieu l'avait déjà fait remarquer dans son *Esprit des lois*.

Pour Rousseau, la solution au problème de la liberté est en fait le pacte pour lequel s'instaure une république, c'est-à-dire un, et régi par les lois, votées pas le peuple souverain. La loi est l'expression de la volonté générale. Mais la volonté générale n'est pas la somme des volontés particulière. Si tel était le cas, la règle de la majorité serait la loi du plus fort. La volonté générale est bien que chacun exprime, mais entant qu'il est consulté sur un sujet d'intérêt général. Encore faut-il qu'un tel intérêt existe? L'aliénation-c 'est à dire ici la cession-des droits doit être totale : « chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale »[11]. Par le pacte social, la liberté est conservée, mais elle change de nature. On passe de la liberté naturelle de faire vé qui plait à chacun à liberté conventionnelle de ne faire que ce qui convient à tous. Enfin, l'obéissance à la loi nous soustrait aux liens de dépendance personnelles, qui avilissent les hommes et dégradent leur rapport.la loi est impersonnel et « chacun se donnant à tous ne donne à personne »[12].

Envisagée sous son versants politique, la liberté exige que nul ne soit contraint de se plier aux ordres d'une volonté étrangère, enfermée dans la poursuite de ses intérêt particuliers: « la liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à ne pas être soumis à celle d'autrui; elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d'autrui; à la nôtre »[13]. Elle suppose donc l'obéissance à une loi impersonnelle consentit par la raison, qui commandant identiquement à tous les citoyens, les dispenses d'obéir à d'autres hommes. Être libre, c'est obéir à sa propre raison, matérialisée dans la règle collectivement élaborée. La souveraineté politique nous hisse alors à la liberté morale qui forme le plus degré, puisqu'elle nous apprend à nous donner à nous-mêmes une loi par laquelle nous

[10]Jean Jacques ROUSSEAU, Du contrat Social, livre I, ch. VII, Paris, édition Garnier-Flammarion 1966, p.49
[11]Ibid., pp.51-52
[12]Ibid.,
[13]Jean Jacques ROUSSEAU, Lettres écrites de la montagne, ch. VIII, OC, lll, p. 881

nous soustrayons de notre propre initiative à la puissance inclinations sensibles : « l'impulsion du seul appétit est l'esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté »[14].

2.3. La liberté selon Montesquieu

Dans un Etat, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir. Il faut se mettre dans l'esprit ce que c'est que l'indépendance, et ce que c'est que la liberté. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent : et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent. Il n'y aurait plus de liberté, plus de liberté, parce qu'ils auraient tout de même se pouvoir. Montesquieu veut saisir l'« *esprit des lois* » et les soumettre à une analyse scientifique.

Distinguons les diverses lois positives et la loi universelle dont les premières ne sont que des cas particuliers : la loi positive désigne une règle instituée pour assurer la sécurité et la liberté, règle qui apparait comme une spécification la loi dans sa signification de la loi dans sa signification étendue, comme expression de la raison humaine. Les lois, rapport nécessaire dérivant de la nature des choses, permettent, chez l'homme l'accès à la liberté politique. Que désigne, en effet, la liberté. Annonçant les pensées de Rousseau et Hegel.

Les pensées de Rousseau et Hegel, Montesquieu la définie, sur le plan politique, comme obéissance aux lois. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent, et non point de faire ce que l'on veut. Montesquieu est, dès lors, de définir la liberté dans son rapport vivant avec la loi, mais aussi l'Etat, compris comme une société où il y a des lois. Liberté (politique), loi et Etat forment, chez Montesquieu un ensemble rationnel et un système.

[14]Jean Jacques ROUSSEAU, Du contrat social, Op. Cit., p. 365

CHAPITRE III :

LA LIBERTE HUMAINE DANS *L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME* DE JEAN PAUL SARTRE

3.1. La liberté selon Sartre.

La philosophie de Sartre s'organise autour de deux problèmes centraux contre lesquels buttent à chaque instant son expérience comme sa pensée : le problème de la liberté et le problème d'autrui : "une vie est faite avec de l'avenir comme les corps sont fait avec du vide ". Dans l'un de ses œuvres, Sartre exprime ainsi ce qu'il y a de fondamental dans la liberté : « l'homme est tel qu'il se veut, et qu'il a projeté d'être dans l'avenir. Il n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. Tel est le premier principe de l'existentialisme sartrien »[15]. A l'histoire de Hegel, Sartre oppose la liberté. Contrairement à Hegel qui affirme la victoire et la primauté de l'histoire dans le combat que l'histoire livre liberté, Sartre soutient que ce combat n'est jamais gagné d'avance et que seule la liberté permet de déterminer. L'homme n'est pas l'être qui construit son existence sur le passé, mais plutôt sur l'avenir, sur ce qu'il fait et surtout de ce qu'il se fait : "faire et en se faisant se faire et n'être rien que ce que l'on fait". L'action de l'homme ne peut pas, par conséquent, s'expliquer en remontant de cause en cause dans son passé. La liberté est avant tout choix autonome et négation. La liberté est donc le pouvoir de dire non (le néantisme dirait Sartre) à l'être constitué par notre histoire et par le monde qui nous entoure. Selon Sartre, la liberté est le contraire de la suffisance et de la satisfaction. Elle considère notre passé et notre milieu comme incomplets, affectés d'un manque, cette contestation et cette contradiction, sont à la fois notre existence et notre liberté. Ce n'est que le commencement de la liberté : une angoisse et un vertige. "Je suis libre pour rien", dit Matthieu. " Qu'est- ce je vais faire de toute cette liberté" ? Cette liberté s'affirme dans le vide. "Son acte n'est qu'une absence".

L'absence de tout déterminisme justifie qu'il est tout à faire libre. C'est dire donc qu'il n'y a aucune justification, aucune raison qui soutiendrait les actions de l'homme. Sartre dira que " nous n'avons ni derrière ni devant dans le domaine lumineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls, sans excuses : c'est ce que j'exprimerai en disant que "l'homme est condamné à être libre".

Condamné, cela veut dire que l'homme ne s'est pas créé lui-même, mais il est tout aussi libre parce que jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait. Il se doit

[15]Jean Paul SARTRE, L'Existentialisme est un humanisme, Paris, Nagel, 1970, P. 22

chercher les solutions nécessaires à ses difficultés pour pouvoir survivre dans le monde. C'est pourquoi il doit agir, il doit poser des actes en vue de transcender le monde. IL doit se projeter en avant. L'homme est donc un projet ; et c'est la réalisation de ce projet qui lui confère sa liberté. C'est lui seul qui déterminera ce projet. IL n'a aucun repère pour le situer sur ses projets. Seul, il doit les choisir, et seul, il doit les réaliser. Et ce choix n'est jamais définitif. Le projet humain est un projet sans fin, c'est dans un dépassement perpétuel que l'homme accomplit sa liberté. C'est l'homme qui donne un sens, une valeur à ce monde. Et c'est en cela qu'il est libre. L'homme en concrétisant ses projets donc se place dans un processus d'autocréation.

La conscience humaine n'existe donc qu'en tant qu'elle pense quelque chose, c'est-à-dire qu'en fonction d'un objet qui est hors d'elle et c'est pourquoi : « connaître, s'est éclaté vers … pour filer, là-bas, par-delà soi ; vers ce qui n'est pas soi. Dans la mesure où l'homme est l'être qui se distingue des choses, il n'est pas ''être'' mais liberté et il ressent l'inappréciable distance qui me révèle les choses et m'en sépare pour toujours »[16].

3.1.1. L'existence précède l'essence

L'homme n'a pas d'essence, parce qu'il n'y a « pas de Dieu pour la concevoir »[17]. L'existentialisme de Sartre est un existentialisme athée. Cela signifie qu'il n'existe pas de valeur transcendante, un bien ou un mal définit en dehors de l'homme lui-même. C'est par les choix qu'il fait que l'homme pose les valeurs. Mais en choisissant, il choisit de même coup pour tous les hommes. En ce sens, il est responsable de l'humanité toute entière. Exister, c'est sorti de soi, c'est être toujours dans un ailleurs qu'on vise. C'est pourquoi l'homme, parce qu'il est conscience et par conséquent visé, est un projet. Le choix de son existence est un choix originel, qui détermine ensuite les décisions qu'il prend. Les motifs d'agir que je me donne ne sont des motifs que par rapport à une décision déjà prise.

En ce qui concerne l'existence précède l'essence, il y a un être, qu'il ne peut être définit avant son existence, et que cet être, représente l'homme cela voudrait dire que l'homme

[16]Ibid., p. 37
[17] Ibid., pp. 29-31

apparait dans le monde, existe et se définit après. Si l'homme ne peut être définit au commencement de son existence, c'est qu'il n'est d'abord rien, il devient ensuite, et devient tel qu'il choisit de se faire. Puis qu'il n'y a pas de Dieu pour le concevoir, pour lui donner une âme prédéterminée. « Si Dieu n'existe pas, nous ne trouvons en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. »[18] Puis qu'a Laube de son existence, l'homme n'est rien, son venir lui appartient, ce qu'il est, ce qu'il sera lui apparaît. L'homme détermine lui-même son essence, Lhomme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait, le résultat de son projet d'être. Il n'est pas ce qu'il a voulu être, car vouloir entant une volonté consciente, mais il est le résultat de son choix, il est donc responsable de ce qu'il est. Tout existe avant d'être, l'existence est la condition préalable à l'essence, ainsi l'existence précède l'essence.

A travers cette explication, certains éléments montrent que l'homme est libre. Il y a donc une relation entre être libre et l'existence précède l'essence. Si l'homme détermine lui-même son essence, alors au-delà de la responsabilité individuelle, l'homme est responsable devant l'humanité. L'homme en se définissant à travers ces choix, choisit de donner un certain model, une certaine image de l'homme. A titre d'exemple « aimer votre prochain sacrifiez-vous à autrui »[19]. Il engage ainsi par ses choix, l'ensemble de l'humanité. L'acte individuel engage toute l'humanité puisqu'en choisissant, je choisis l'homme. L'homme étant existant d'abord, et ensuite "étant être construit par ses choix, pas de moral, pas d'excuse, l'homme est donc seul " il choisit ses valeurs seules il est donc libre. C'est-à-dire, que si l'homme seul choisit l'essence de l'homme, il faudra donc qu'il la détermine selon ses convictions sans se préoccuper des valeurs venues de l'extérieur. Il faudra qu'il choisit lui-même sans contrainte, selon sa volonté, c'est-à-dire librement. Ainsi nous avons donc pu avoir que si l'existentialisme précède l'essence alors l'homme sera libre, car c'est lui-même qui choisit librement l'essence.

Selon Sartre, nous existons d'abord, nous nous rencontrons, s'élevé dans le monde pour se définir après. L'homme n'est définissable selon la conception existentialiste, c'est-à-dire il n'est rien d'abord, il ne sera qu'ensuite, et il sera tel qu'il se sera faire. Ainsi il n'y a pas de nature humaine, puis qu'il n'y a pas de Dieu pour la concevoir. L'homme

[18]Ibid., p. 39
[19] Ibid., p. 43

est ce qu'il se veut et comme il l'exprime après. Il évoque ensuite, il faut qu'il y ait quelqu'un qui a conscience des choses, sinon il ne fait pas le sens d'essayer de dire s'il existe ou non. C'est ce que signifie la fameuse formule : c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'essence idéale des choses préexiste à la conscience et la conscience est toujours conscience de quelque chose, elle n'est pas une chose en soi. Les choses extérieures à la conscience, les en-soi, les choses extérieures à la conscience, ensoi les objets, ne sont rien sans une conscience pour les connaître. La conscience est la condition fondamentale à la connaissance. La conscience de soi est le fondement ontologique absolu, sans qu'elle soit elle-même un En-soi.

Selon Sartre, pour qu'il y ait un monde, il doit y avoir une conscience (du monde). L'homme pour cette conscience qui appréhende les choses, n'a pas d'essence, il n'est qu'existence, ou présence à soi. C'est ce qui lui confère sa liberté absolue. L'homme est libre parce qu'il n'est pas soi, n'est présence à soi. L'être qui est ce qu'il est ne saurait être libre. La liberté, c'est précisément le Néant qui a été au cœur de l'homme et qui contraint la réalité humaine à se faire, au lieu d'être. Nous l'avons vu, pour la réalité-humaine être c'est se choisir : rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus qu'elle puisse recevoir ou accepter. Elle est entièrement abandonnée, sans aucune aide, d'aucune sorte, à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail. Ainsi, la liberté n'est pas un être : elle est l'être de l'homme. C'est à dire son néant d'être. Pour Sartre, donc, assigner une essence à l'homme revient à nier sa liberté, en effet, s'il est ce qu'il est, il est son essence, alors sa vie est déjà déterminée avant même qu'il la vive. IL n'a pas la liberté de se réaliser, si son essence est déterminée à l'avance, avant qu'il vive sa vie. Assigner une essence à l'homme, c'est faire un de lui un ensoi, est ce qu'il est. L'Ensoi a une plénitude d'être, aucune négativité, alors que le pour-soi a à être. Il est condamné à être libre.

3.1.2. Le délaissement de Dieu

La liberté, c'est d'abord le délaissement. L'homme est délaissé que si Dieu est mort ce qui va permettre à l'homme d'être libre et responsable de ses choix. Le délaissement qui peut ressortir tout équivaut à la conscience de sa solitude. Or pour que tout homme ait conscient de sa solitude, il faut que Dieu ne soit plus de ce monde. Sans Dieu, l'homme est délaissé. En effet, la croyance en existence de Dieu permet d'excuser nos

comportements. Par exemple : je peux m'excuser à mon patron de ne pas travailler le samedi à cause de ma religion juive. Par contre, avec la non existence de Dieu, je me trouve sans norme et valeur et donc, comme disait Dostoïevski. ''Tout serait permis''. Je pourrais donc tout faire, comme il me plait, comme je le veux, dans ce sens l'homme devient, de ce fait, conscient d'être lui-même, le seul législateur de son tableau de valeur, sans aucune contrainte étant donné qu'il n'y aura pas derrière moi Dieu pour me donner les règles de la vie. Ce délaissement va donc permettre d'être libre et donc responsable de ses choix, En effet, si l'homme est délaissé il va donc être libre et responsable de ses choix. L'homme est donc libre, il pourra faire tout ce qu'il voudra. L'homme n'aura donc pas de valeur spirituelle qui lui permettait d'avoir un comportement encadré. Par contre, si l'homme est libre, il sera donc responsable de ses actes, de ses choix, il ne trouvera aucune face à ce comportement, contrairement à l'existence de Dieu. Nous pouvons donc dire encore que le délaissement laisse l'homme à faire face à lui-même, totalement responsable de soi.

Ainsi il n'aura aucune excuse qui sera contre ses orientations. L'homme est libre de faire ceci ou cela, que ça soit à cause de lui-même et non d'un tel. Ce qui nous permettra de d'avouer que le délaissement est donc un aspect fondamental de la liberté de l'homme. L'homme libre ne peut plus se soumettre à des décisions qui peuvent le compromettre puis qu'il n'est le résultat de rien d'autre, tout viendra de sa propre décision. Être libre c'est l'absence de toute contrainte pouvant déterminer l'homme ou à orienter ses actions.

L'homme en tant que sujet libre est un être « pour-soi », une conscience dont le propre est de secréter sans cesse un « néant » qui l'isole et lui permet de se « transcender » et de dépasser sa situation. Or, croire en Dieu comme cause et auteur du monde, c'est douter de l'homme. Rejeter Dieu, c'est se trouver soi-même et trouver en soi la raison d'être de l'homme. Pour que l'homme puisse exister pleinement, et dans sa pleine liberté, il faut éliminer Dieu.

C'est là tout le sens du deuxième pilier fondamental de l'existentialisme de Sartre qui, dès sa onzième année, « prit congé de Dieu », cette réalité à laquelle on voudrait le faire croire dans son éducation bourgeoise chrétienne. L'idée de Dieu exprime le besoin purement psychologie d'une aide pour surmonter la contingence de l'existence. Mais

cette l'idée de Dieu est un piège pour la liberté, engendrant une conduite de fuite que l'homme responsable ne peut accepter. De plus, le choix de Dieu implique inéluctablement l'éviction de l'homme. Choisir l'homme implique nécessairement le rejet de Dieu : si Dieu existe, l'homme n'est pas ; si l'homme existe ; Dieu n'est pas. L'existence de dieu est incompatible avec la liberté humaine, car si Dieu existe, il ne peut que fixer un destin à l'homme.et pour un homme libre et qui s'est révolté contre Dieu, celui-ci n'a aucun pouvoir. L'athéisme de Sartre est donc la conséquence de l'affirmation d'une liberté qui rejette tout obstacle, n'admet aucune limite.

Ce qui véritablement fait question, ce n'est donc enfin de compte nullement le problème de l'existence de Dieu, mais celui de la liberté. Jean Paul Sartre, *déclare que* l'homme : « l'existentialisme n'est pas tellement un athéisme au sens où il se puiserait à démontrer que Dieu n'existe pas. Il déclare plutôt : même si Dieu existait ça ne changerait rien, voilà notre point de vue. Non pas que nous croyions que Dieu existe, mais nous pensons que le problème n'est pas celui de son existence ; il faut que l'homme se retrouve lui-même et se persuade que rien ne peut le sauver de lui-même, fût-ce une preuve valable de l'existence de Dieu »[20].

Dans une doctrine de l'action totale comme l'est l'existentialisme sartrien, l'idée de Dieu n'apporte rien de plus. Non seulement Dieu n'a aucune utilité. Pire, même dans l'hypothèse où il existerait, il serait un obstacle. Car, il serait lui-même un absolu. L'absolu concurrent de la liberté. Adieu les « monstres »[21], Adieu les « saints »[22] ; il n'y a que des hommes.

3.1.3. L'homme est condamné à être libre

Condamné à être libre signifie que l'homme quoi qu'il fasse ne peut échapper à sa liberté par sa responsabilité et par ses choix, l'homme dans un monde libre est responsable de tout ce qu'il fait. "Condamné par ce qu'une fois jeté dans le monde libre est responsable de tout ce qu'il fait ". Ainsi si l'homme n'est pas responsable d'être homme, il est tout de même responsable de ne pas l'assumer ou de s'assumer.

[20]Jean Paul Sartre, Les mots, Paris, Gallimard, 1964, pp. 210-211
[21]Jean Paul Sartre L'Existentialisme est un humanisme, Paris, Gallimard, collection folio –Essais ,1996 pp. 77-78
[22]Idem.

En fait, l'homme est responsable de sa liberté. Être libre ce n'est pas forcement faire ce que l'on veut, mais ce que nous avions choisi faire. L'action humaine permet l'affirmation de la liberté. Ainsi lorsque fais une action qui montre qu'on est libre. Aller à un supermarché plutôt qu'à un autre, l'homme est donc libre et responsable de cette action. Car, lorsqu'il agit librement il doit pouvoir. Être responsable d'assumer cet acte. Nous pouvons dire par là que l'homme est condamné à être libre par sa responsabilité. En d'autre terme, l'homme est condamné à faire des choix qui prouveront sa liberté. En effet, l'homme fait le choix de faire une action qui marquera ou qui affirmera sa liberté. D'ailleurs, nous ne sommes jamais apparus aussi libre que lorsque nous devons choisir seul et que nous sentons que l'avenir ne sera que ce que nous faisons individuellement et collectivement. Ainsi lorsque l'homme choisit faire un choix, il choisit consciemment et seul, sans aucune contrainte provenant d'extérieure pour ce qu'il désir choisir, donc il choisit individuellement en liberté. L'homme est donc condamné à inventer l'homme. Nous avons donc pu voir que l'homme est condamné à être libre par sa responsabilité et ses choix mais aussi dans la future. Pour que l'homme soit libre il faut comme nous l'avons vu précédemment que l'homme soit délaissé, que Dieu n'existe pas mais aussi que l'existence précède l'essence. Sartre soutien que l'homme est libre et donc pleinement responsable de ce qu'il fait et de ce qu'il est. D'après Sartre, cette infinie liberté est le point de départ de l'existentialisme c'est à dire que de l'idée selon laquelle "l'existence précède l'essence ". On peut reprocher à Sartre d'avoir une vision libérale des choses alors qu'il est communiste mais aussi d'être l'antithèse de la pensée de pascal. La liberté humaine fait débat chez les philosophes depuis l'avènement de la philosophie.

En occident, le paradigme religieux théiste a profondément influencé la conception de la liberté (Thomas d'Aquin). A l'est, les philosophes évoluant en dehors du monothéisme de l'Occident, ont développé des explications sur le fait d'être libre dans son rapport à la société et monde naturel (voir la "la conception du monde "dans le confucianisme, le bouddhisme zen et chez Madhyamika). Il a fallu attendre le XIXe et XXe siècle pour que soit posée de manière radicale le problème de la liberté. C'est le refus d'appartenir à une école de pensée la répudiation de tout système de croyance et une rupture avec la philosophie traditionnelle, académique jugée trop éloignée de la vie qui est au cœur de l'existentialisme.

En effet, condamné l'homme à la liberté est que, seule la conscience peut condamner l'homme à la liberté. La conscience est en effet visée d'autre chose qu'elle-même. Elle ne peut donc prétendre s'identifie à ce qu'elle vise. Expliquer un acte par ses motifs, c'est chercher dans un passé que je ne suis plus les raisons de mon choix actuel. Mais si l'homme ne peut être ramené à un passé qui l'explique, c'est qu'il est d'abord un projet. Et c'est à la lumière de ce projet que doivent être interprétés les motifs d'une action.

3.1.4. L'angoisse :

Nous sommes donc laissés à nous même, délaissés, abandonnés. Nous portons sur nos épaules l'entière responsabilité de notre existence. Sartre met en lumière que cette condition suscite sans doute un sentiment chez l'homme. Ce sentiment est l'angoisse. L'angoisse est le sentiment de l'homme qui prend conscience de sa liberté. On a à être, sachant que nous n'avons pas choisi de vivre. Sartre donne pour exemple le vertige. Selon lui, le vertige n'est pas causé par la peur de tomber. Il est plutôt le sentiment que la seule chose qui m'empêche de tomber est ma volonté.

Par contre, cette angoisse donne envie de fuir. Avec la liberté vient la volonté de ne pas être conscient de cette liberté. Sartre introduit également avec ce sentiment d'angoisse un volet moral à sa philosophie. On peut poser un jugement moral sur les hommes en fonction de leur façon de faire face à cette angoisse, qui accompagne inévitablement l'absence fondement qu'entraine une liberté absolue. Sartre place les hommes qui essaient de nier leur liberté dans deux catégories, les salauds et les lâches. L'angoisse suscite avec elle-même la volonté d'y mettre fin. On tente d'être soi-même, de faire coïncider sa conscience avec son égo. Mais ce n'est pas le fait même faire du pour-soi un en-soi. La coïncidence avec un être est l'absence de conscience, parce qu'absence de liberté. C'est pourquoi pour Sartre, c'est faire preuve de mauvaise foi que de texter de se défier face à cette angoisse. L'abolition de l'angoisse équivaut à l'abolition de la liberté.

Comme nous venons de le voir à l'instant, nous sommes les créateurs de notre existence. Par notre choix originel qui consiste en un dépassement de la facticité, nous nous projetons vers des fins futures qui nous engage vis-à-vis de nous-même et du monde. Mais dans le chapitre traitant de la liberté, il est apparu que, selon Sartre, la liberté signifie aussi la responsabilité de chacun à l'égard de l'humanité entière. Faire un choix, lequel se détache sur le fond de notre choix originel d'existence, implique d'être responsable à chaque instant, non seulement des gens qui nous sont proche, mais aussi de l'ensemble de l'humanité. Cela est lié à la notion de valeur, mais cette responsabilité induit l'angoisse. « Cela signifie seulement ceci : l'homme qui s'engage et qui s'en rend compte qu'il est non seulement celui qu'il choisit d'être, mais encore est législateur choisissant en même temps que soit l'humanité entière, ne saurait échappe au sentiment

de sa totale et profonde responsabilité »[23]. S'engager consiste à affronter la réalité de la facticité, ce n'est peut-être pas exemple décidé de résister à l'occupant durant la seconde guerre mondiale et cela malgré la présence d'une mère dont on est le seul soutien. L'engagement est libre et dépasse la facticité présente et passée pour se projeter vers une future. Si nous avons un Etat de veille, que cet engagement résulte d'un choix libre, par lequel nous sommes responsables, nous pouvons rendre compte que nous sommes aussi comme le dit Jean Paul Sartre, un « législateur ». Ce qui voudra dire que nous produisons de nous-même, librement la loi d'engagement et les actions qui en résulteront. Décider de s'engager dans une résistance, cela estime que ça doit être réalisé, résiste à l'occupant ne découle pas d'un choix impliquant ma seule petite personne mais d'un choix appelant à ce que tous les compatriotes résistent, à ce que tout homme dont le pays serait envahi durant une guère résiste.
Cette prétention à l'universalité ne signifie pas que ce choix de résister soit le meilleur. Sartre, indique simplement que tout choix, pour peu qu'on en soit conscient, résulte d'un acte législatif qui implique toute l'humanité « tout se passe comme si, pour tout homme, toute l'humanité avait les yeux fixés sur ce qu'l fait. Et chaque homme doit se dire ; sus bien celui qui a le droit d'agir de telle sorte que l'humanité se règle sur mes actes ? Et s'il ne se dit pas cela, c'est qu'il se masque l'angoisse. (….) IL s'agit d'un angoisse simple, que tous ceux qui ont eu des responsabilités connaissent »[24]. Il est certain que l'on ne reconnait guère aisément cette responsabilité ; on a plutôt cette tendance à se masquer et à se dire : « tout le monde ne fait pas comme moi » ou bien « chacun fait comme il veut ». Ces deux formules ne sont que cataplasme sur la dure réalité du choix. Si l'on choisit, c'est que l'on estime que c'est le mieux. Mais est- ce seulement pour-soi ? Non, cas en présuppose que n'importe qui, dans notre situation, avec notre facticité, devraient faire cela. Sinon pourquoi le fait ? Dès lors que l'on choisit, on engage l'humanité. Là est la raison de la difficulté du choix. Sinon, on ne choisirait pas, on serait pure spontanéité.

N'avons-nous pas dit cependant, plus haut, que le choix originel était non thétique, qu'il s'agissait d'une conscience de choix équivalent à une conscience d'exister ? comprenant bien que tout soit effectué après réflexion illustre pour ainsi dire le choix originel, c'est-à-dire le projet fondamental.tel est d'ailleurs la raison pour laquelle tout choix est angoissé. Effectuer un choix véritable revient à réengager son choix originel d'existence, mais ce réengagement, cette réactualisation, cette « mise à niveau » du choix ne se restreint pas à ma seule personne. Cela engage tout le monde. Est-il si simple de supporter une telle angoisse ? N'aurions-nous pas tendance, justement, à nous défausser d'une telle responsabilité qui engage non seulement notre existence mais aussi l'existence de toute l'humanité ? Ainsi « le pour-soi se saisit dans l'angoisse (…) comme un être qui n'est fondement ni de son être, ni de l'être ni de l'autre, ni des en-soi

[23] Jean Paul Sartre, l'Existentialisme est un humanisme, Op. Cit., p. 33
[24] Ibid., p. 36

qui forment le monde, mais qui est contraint t de décider du sens de l'être (…) il n'est plus qu'une liberté qui se découvre parfaitement elle-même et dans l'être réside en cette découverte même. Mais (…) la plupart du temps nous fuyons l'angoisse dans la mauvaise foi »[25].

3.1.5. La mauvaise foi :

La mauvaise foi, elle se sert de la liberté pour nier l'en-soi qu'elle est été, pour nier la facticité, tout en niant la liberté. En terme plus simple, « elle dissimule la totale liberté de l'engagement »[26]. Cette double négation de la liberté et de la facticité comme condition de la liberté, peut prendre deux formes. « Les uns qui se cachent, par l'esprit de sérieux ou par des excuses déterministes, leur liberté totale, je les appellerai lâche ; les autres qui essayeront de montrer que leur existence était nécessaire, alors qu'elle est la contingence même de l'homme sur la terre, je les appellerai des salauds »[27]. L'injure étant en philosophie, tachons de comprendre pourquoi Sartre y recourt. La première explication est historique.la conférence qui donnera le teste de l'existentialisme est un humanisme se tient à la sortie de la seconde guerre mondiale. Les stigmates de la collaboration sont encore lourdement présents. Sans doute Sartre désigne-t-il deux types de collaboration. L'une passive, tachant de justifier son inactivation en recourant à des excuses déterministes semblables a « j'avais une famille, je n'avais pas le choix » ; l'autre et appelant au terrible bon sens (« de toute façon, si je ne l'avais pas fait, quelqu'un d'autre l'aurait fait. Il fallait donc que je le fasse »). Examinons plus en détail chacune de ces possibilités de la mauvaise foi.

Le lâche est celui qui recourt au déterminisme ou l'esprit de sérieux. Le déterminisme se définit comme la théorie selon laquelle toute action ou bien tout évènement doit nécessairement se produire selon certaines lois précises impliquant une ou plusieurs causes toujours identiques. Affirmer que l'on est déterminé à refuser la liberté. Ainsi évoquera-t-on la nécessité de travailler pour nourrir sa famille comme cause d'impossibilité d'engagement au côté de la résistance ; on ne pouvait faire autrement…l'esprit de sérieux, quant à lui, consiste à estimer que certaines valeurs sont indépassables ; intouchables, universelles et qu'elles existent dans une sorte de ciel

[25] Jean Paul Sartre, l'Etre et le Néant, Paris, édition Gallimard, p. 601
[26] Ibid., p. 68
[27] Jean Paul Sartre, l'existentialisme est un humanisme, Op. Cit., pp. 70-71

intelligible ou il serait possible de les reconnaitre. Ainsi « l'esprit de sérieux, (…) prend la valeur comme un étant qu'il faut pourtant vouloir »[28]. L'esprit du sérieux est du devoir. Oubliant par la même que la liberté authentique ne réclame pas une adhésion inconditionnelle mais une création permanente à partir de la facticité. Dès lors que l'on juge certaines comme indépassables, on peut justifier une certaine lâcheté.

Le salaud, lui, fait pire ; la nécessité n'est pas d'un déterminisme psychophysique ou organique, pas plus que du côté de sa propre existence. Ainsi nie-t-il sa facticité, c'est-à-dire la nécessité de sa contingence. Mais cette négation équivaut à une négation de sa liberté puisse que, comme nous l'avons vu plus haut, le propre de la liberté est qu'elle s'incarne concrètement dans une facticité qui signifie sa finitude, le salaud récuse cette facticité, c'est-à-dire sa contingence et transforme celle-ci en nécessiter absolue. S'il est à peine exagéré qu'il se prend pour dieu (l'essence de Dieu impliquant nécessairement son existence) ; on peut affirmer qu'il justifie les pires atrocités commises. En effet, si son existence est nécessaire, alors l'existence de la pire crapule est nécessaire. Il n'y a aucune liberté de commettre le mal ou de ne pas le commettre, c'est la nécessité la plus radicale qui vient justifier le plus noble comme le plus ignoble. La mauvaise foi est évidement un mensonge, parce qu'il dissimule la totale liberté de l'engagement. Sur le même plan nous dirons qu'il y a aussi mauvaise foi dans la mesure où nous choisissons de déclarer que certaines valeurs existent avant nous les humains ; l'homme sera en contradiction avec lui-même si à la foi, il les veut et déclare qu'elles s'imposent à lui. La liberté, comme elle est le fondement absolu de la réalité humaine, doit également être voulue. Ne pas vouloir la liberté, c'est un tort moral, sur lequel Sartre s'autorise à porter un jugement. Sartre appelle lâche ceux qui essaient de se cacher leur liberté en se donnant des excuses déterministes. Ceux qui essaieront de montrer que leur existence était nécessaire, alors qu'elle est contingente, Sartre les appelle les salauds. Le jugement moral que l'on peut porter sur eux se limite au plan de l'authenticité. Ainsi, Sartre soutient que, bien que le contenu de la morale soit variable, une certaine forme de morale est universelle. Bien qu'on ne puisse proposer un contenu moral abstrait qui soit fondé. On peut tout de même fonder universellement une morale sur la base de l'authenticité ; car être inauthentique revient à nier la liberté et d'exister dans la mauvaise foi.

[28] Jean Paul Sartre, Cahier pour une morale, Paris, édition Gallimard, 1948, p. 290

CHAPITRE IV :

APPROCHE CRITIQUE DE LA PENSEE DE JEAN PAUL SARTRE

4.1. Portée de la pensée de Sartre

L'Existentialisme est un Humanisme résume les axes de la philosophie de Sartre. Des siècles après sa publication*, l'Existentialisme est un Humanisme* continue de porter une grande partie de son prestige des premiers moments. En énonçant un principe qui avait de la peine à être reconnu, à savoir : « l'existence précède l'essence ». Pour lui, la liberté est fondamentale pour l'homme et l'absence de tout déterminisme justifie qu'il est tout à faire libre. C'est-à-dire donc qu'il n'y a aucune justification, aucune raison qui soutiendrait les opérations de l'homme. D'abord, pour lui, la liberté de l'homme implique sa responsabilité. Pour Sartre, tout homme qui existe ou apparaît dans le monde est obligatoirement libre. L'homme est donc condamné à être libre. Car « il n'y a pas de différence entre l'Être de l'homme et son Être libre. » autrement dit, une fois que l'homme apparaît dans le monde, il a l'obligation de choisir en face des situations de la vie qui s'impose à lui. Cette conception sartrienne de la liberté, est soutenue par la théorie du libre-arbitre. On entend par du libre-arbitre, la conception de la liberté strictement opposée aux deux déterminismes.

Dans le libre-arbitre, la volonté apparaît comme une véritable cause première, comme une puissance du commandement absolue qui échappe à toute détermination et qui est capable de choisir entre deux ou plusieurs choses possible. Bossuet définit le libre – arbitre comme « la puissance que nous avons de faire ou de ne pas faire quelque chose »[29] ; Sartre réoriente le débat en disant que la seule limite à sa liberté est la mort, laquelle transforme son existence en essence, en Être, en destin. Parce que mourir chez lui c'est être. Autrement dit, ne plus exister. Car l'homme vit pourtant mal cette situation de totale liberté. Jean Paul Sartre nous a éclairci que le fait de croire que l'on n'est pas libre, c'est se rêver des choses et c'est cela qui représente la mauvaise foi. Sartre nous a aussi laissé en héritage ce qu'est le premier principe de l'existentialisme quand il dit que « l'homme est seulement, non seulement tel qu'il se conçoit, mais tel qu'il se veut et comme il se conçoit après l'existence, comme il se fait »[30]. Ensuite la première démarche de l'existentialisme qui est de mettre tout en possession de ce qu'il est et de faire reposer

[29] Bossuet, ch. II du Traité du Libre –arbitre, Edition Collection, 2006

[30] Jean Paul SARTRE, L'Existentialisme est un Humanisme, coll. « essais », Paris, Gallimard, 1996, p. 21.

sur lui la responsabilité totale de son existence. Sartre parle aussi au monde entier que le délaissement est un aspect fondamental de la liberté, et que l'homme libre ne peut plus se trouver d'excuse puisqu'il n'est le résultat de rien d'autre mais que de lui-même. Être libre, c'est l'absence de toute contrainte pouvant déterminer ou orienter l'action de l'être humain.

La position de Sartre envers la liberté n'a pas manqué de soutien dans le rang des philosophes. Descartes nous permet de mieux saisir le sens de cette conception lorsqu'il affirme « la liberté est le pouvoir du choix ou un sentiment du non contrainte inferieure. Ensuite, BAKOUNINE abonde dans le même sens que « la liberté est indivisible : on ne peut en retrancher une partie sans la tuer tout entière. Cette petite partie que vous retranchez, c'est l'essence même de ma liberté, c'est le tout. Par un mouvement naturel, nécessaire et irrésistible, toute ma liberté se concentre précisément dans la partie, si petite qu'elle soit, que vous en retranchez. C'est l'histoire de la femme de barbe-bleue, qui est tout un parlais à sa disposition avec la liberté pleine et entière de pénétrer partout, de voir et de toucher tout, excepter une mauvaise petite chambre, que la volonté souveraine de son terrible mari lui avait défendu d'ouvrir sous peine de mort. Et bien se détournant de toute les magnificences du parlais, son âme se concentra tout entière sur cette petite chambre, elle l'ouvrit et elle eut raison d'ouvrir. Car ce fut un acte nécessaire de sa liberté, tandis que la défense d'y entrer était une violation flagrante de cette même liberté. » Au regard donc de toutes ces analyses qui vont dans le même sens que l'idéologie sartrienne, nous pouvons en déduire que Jean Paul Sartre a véritablement marqué son temps

4.2. Limites de la pensée de Jean Paul Sartre

Bien que pertinente, la conception de Sartre sur la question de la liberté n'est pas sans critique. Certains philosophes ne partagent pas son point de vue. Au nombre de ceux-ci nous avons Sigmund Freud et Spinoza :

Selon Freud l'humain possède l'inconscient où se trouve nos désirs, nos fantasmes ainsi que nos souvenirs traumatisant qui sont refoulés, mais qui exerce une pression sur nous. L'homme ne bénéficie pas d'une liberté absolue pour une simple raison l'inconscient. En effet comme dit plutôt selon Sigmund Freud l'homme bénéficie d'un inconscient qui en magazine toute sorte de chose et les refoules. Ces choses sont

enfouies en nous sans que nous ne le sachions car nous les refoulons et un jour ou l'autre cette envie irrésistible de faire une chose remonte à la surface et nous pousse à agir contre gré. A ce moment, nous ne sommes plus libres car quelque chose nous a forcés à le faire et selon la définition de la liberté, pour être libre rien ne doit nous en obliger. Pour Freud, il existe une façon pour que l'homme soit un peu plus libre, c'est de prendre conscience de son inconscient, de ses désirs cachés, mais cela ne prend pas l'homme complétement libre pour autant. Il n'existe donc aucun moyen selon Sigmund Freud pour être complètement libre car même si nous prenons conscience de l'inconscient nous nous créons toujours des désirs sans le vouloir.

Le psychanalyste Freudien nous a prouvé que l'homme est dominé par l'inconscient psychique. Selon lui, l'homme est plus inconscient que conscient. Or pour être libre, il faut être d'abord conscient. Ainsi, l'influence de l'inconscient sur la conscience empêche l'homme à être libre. C'est donc dire que l'homme manifeste l'inconscient psychique qui est un déterminisme psychologique. C'est à juste titre que Freud affirme: « l'inconscient est pareil à un grand cercle qui enfermerait le conscient comme un cercle plus petit »[31]. Autrement dit, l'inconscient prédomine la conscience. C'est d'ailleurs pourquoi pour Freud l'homme n'est pas absolument libre contrairement à ce que pense Sartre. C'est au nom de cette considération que devant le code pénal, le fou ou le malade mental n'est pas responsable de ses actes. Car étant dominé par l'inconscient, il n'est pas conscient et donc n'est pas libre de ses actes.

Ensuite, nous pouvons retenir de la liberté de Spinoza que, celui qui vit volontairement sous la conduite de la raison est libre au plus au haut point. Mais celui qui obéit peut-être dit libre, si l'ordre au quel il obéit est donné dans son intérêt. C'est donc la notion d'intérêt propre qui constitue ici le facteur décisif. C'est que la liberté est moins dans l'exercice d'un vouloir que dans l'exercice d'un pouvoir. Est libre celui qui développe sa puissance d'exister et d'agir. En effet, la liberté chez le philosophe, c'est la nécessité. La nécessité qui s'oppose à la contingence, c'est-à-dire au caractère d'une chose qui aurait pu pas être. Il n'y a pas pour Spinoza de contingence, y compris en

[31] Freud, L'INTERPRETATION DES REVES, Paris, édition PUF, 1971, pp. 519-520

Dieu. Le monde crée par Dieu existe nécessairement et ne résulte pas d'un libre décret divin. Mais en Dieu, la liberté est parfaite : il existe et agir par la seule nécessité de sa nature. La croyance à la liberté au sens du libre arbitre est une illusion qui résulte elle-même d'une cause : l'ignorance de ce qui nous détermine. Cette illusion est mortifère, puisqu'elle conduit au regret et au repentir, sentiment qui signe notre impuissance bien plus qu'il ne signale une prétendue puissance de choisir le mal contre le bien. C'est pourquoi il évoque « la liberté entendu comme libre arbitre est une illusion de la conscience »32. La nécessité ici est celle des lois de la nature, et non celle d'une puissance arbitraire, ou destin. L'ordre et la connexion des choses est « précis et déterminé ». Le philosophe écrit que ce n'est pas l'homme libre « parce qu'il peut ne pas exister ou parce qu'il peut ne pas user de la raison »33. La liberté pour les hommes est une perfection parce qu'elle est l'accomplissement de notre puissance propre, qui est pour l'homme celle de penser.

[32] Freud, Lettre à Schuller, trad. R. Misrahi, coll, « bibliothèque de la pléiade », Paris, Edition Gallimard, 1954, pp. 1251-1252

[33] Spinoza, Traité de l'autorité politique, chapitre II, trad. M. Francis, coll. « bibliothèque pléiade », Paris, Gallimard, 1954, pp. 925-926

CONCLUSION

Bien qu'il puisse sembler séduisant, à première vue, de croire en un type d'humanisme sartrien selon lequel nous sommes toujours fondamentalement libres et maître de notre existence. Au cours du siècle, chaque penseur, partant des réalités de son époque, de ses convictions personnelles, son école philosophique essaie d'établir une ou des théories pour rendre compte des données naturelles. Ainsi, beaucoup de théories ou doctrines ont vu le jour dans l'histoire de la philosophie. Parmi toutes les doctrines disponibles nous avons la liberté qui a retenu de plus notre attention. La liberté est déjà confirmée avant même que l'homme entre en contact avec le monde extérieur et les déterminismes. Selon Jean Paul Sartre, même dans la pire adversité, ma liberté est confirmée par le fait que je peux choisir ce sens que je donne à ma condition, et ainsi affirmer ma liberté.

En effet, choisir l'homme implique nécessairement le rejet de Dieu. Si Dieu existe, l'homme n'est pas là ; si l'homme existe Dieu n'est pas. L'existence de Dieu est donc incompatible avec la liberté humaine car si Dieu existe, il ne peut que fixer un destin à l'homme. Ensuite, ce qui fait véritablement question ce n'est donc pas l'existence du divin, mais celle de la liberté de l'homme.

Enfin, dans la doctrine de l'action totale, comme l'existentialisme sartrien, l'idée de Dieu n'apporte rien de plus, non seulement il n'a aucune utilité mais, même dans hypothèse où il existerait, il serait un obstacle car il serait lui-même un absolu de la liberté. Jean Paul Sartre se positionne comme le défenseur le plus acharné de cette doctrine qu'est la liberté. Selon lui, la liberté se confond avec la définition même de l'homme. Si l'homme est libre, c'est parce qu'il n'est pas un objet possédant des propriétés ou des caractéristiques déterminées une fois pour toutes, mais qu'il est au contraire, un sujet, c'est-à-dire une conscience. Or la conscience n'est pas une « chose », mais ce par quoi je me rapporte à quelque chose, dont je suis distinct : à se passer que je ne suis plus au futur que je ne suis pas encore.

L'existentialisme, dès lors, est une philosophie de l'optimisme, une doctrine destinée à rendre possible les conditions du vivre. L'athéisme comme point de départ de cette doctrine, rend caduque toute vision téléologique du monde, et pose l'homme comme seul être capable de trouver le salut en lui-même. Rien ne peut le sauver de lui-même,

même pas une démonstration attestée de l'existence de Dieu. L'homme existe d'abord et se définit ensuite. Se construisant et se définissant par soi l'homme est total liberté. Responsable de sa vie, il est créateur de soi par action, par engagement.

Sartre, en définitive, conduit à son point ultime l'idée que toute notre pensée, toutes nos actions s'enracinent dans la spécificité de la liberté et conscience de la contingence, liberté pour responsabilité et l'engagement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages classiques

- Adelino Braz Ellipse, *Apprendre à philosopher*, Edition Marketing S.A 2012,32, rue Nargue 74-75, Paris, Cedex 15.
- Bossuet, *Traité du Libre – arbitre*
- SARTRE Jean Paul, *l'Age de la raison*, Paris, Morihien, 1957.
- ROUSSEAU Jean Jacques, *Du Contrat social*, Paris, Edition Garnier-Flammarion, 1966.
- ROUSSEAU Jean Jacques, *Lettre écrite de la montagne,* in collection complète des œuvres Genève, 1780-17896- vol.6 in-4e, Edition en ligne www.rousseauonline-ch.version du 7 octobre 2012.
- SARTRE Jean Paul, *Cahier pour une morale*, Paris, Edition Gallimard, 1948.
- SARTRE Jean Paul, l'Etre et le Néant, Paris, Gallimard, 1943.
- SARTRE Jean Paul, *l'Existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard,1946.
- SARTRE Jean Paul, *le Sursis* Paris, Gallimard, 19945.
- SARTRE Jean Paul, *Les mots* Paris, Gallimard, 1964.
- MONTESQUIEU Charles-Louis de Secondat, *Esprit des lois, Paris, Edition Flammarion, 1748*
- DESCARTES René, *Méditation métaphysique, Paris, édition Gallimard ,2008.*
- FREUD Sigmund, *L'interprétation des rêves, Paris, Edition PUF ,1971.*
- SPINOZA Baruch *Lettre à Schuller*, trad. R. Misrahi, coll. « bibliothèque de la pléiade », Paris, Edition Gallimard; 1954.
- SPINOZA Baruch, *Ethique, Paris, Edition PUF, 1677.*
- SPINOZA Baruch, *Traité de l'autorité politique* chII-g7, trad. M. Francis, coll. « Bibliothèque de la pléiade », Paris, Gallimard, 1954.

Manuel

- RUSS Jacqueline, *Mémo Référence Philosophique les auteurs*, les œuvres, 1ere Edition, juillet 2003.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS ii
RÉSUMÉ iii
SOMMAIRE iv
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : BIOBIBLIOGRAPHIE DE JEAN PAUL SARTRE, RESUME DE L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES 4
1.1. LA BIOBIBLIOGRAPHIE DE JEAN PAUL SARTRE ET LE RESUME DE L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE 5
1.1.1. La biographie de Sartre 5
1.1.2. La Bibliographie de Jean Paul Sartre 6
1.1.3. Le résume de *l'existentialisme est un humanisme* de Jean Paul SARTRE 7
1.2. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES 7
CHAPITRE 2 : LES DIFFERENTES THEORIES DE LA LIBERTE AVANT JEAN PAUL SARTRE 11
2.1. LA LIBERTE SELON SPINOZA. 12
2.2. La liberté selon Rousseau. 16
2.3. La liberté selon Montesquieu 19
CHAPITRE III : LA LIBERTE HUMAINE DANS L'EXISTENTIALISME EST UN HUMANISME DE JEAN PAUL SARTRE 20
3.1. La liberté selon Sartre. 21
3.1.1. L'existence précède l'essence 22
3.1.2. Le délaissement de Dieu : 24
3.1.3. L'homme est condamné à être libre 26
3.1.4. L'angoisse : 28
3.1.5. La mauvaise foi : 30
CHAPITRE IV : APPROCHE CRITIQUE DE LA PENSEE DE JEAN PAUL SARTRE 32
4.1. Portée de la pensée de Sartre 33
4.2. Limites de la pensée de Jean Paul Sartre 34
CONCLUSION 37

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 39

TABLE DES MATIERES 40